

**L'AMBUDEMENT**  
**— GÉNÉRAL —**  
 Fabrique de Meubles  
 31<sup>me</sup>, Grande Rue  
**ROUBAIX**  
 76650

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

**ABONNEMENTS**  
 Nord et limitrophes..... 3 mois, 17.00; 6 mois, 32.00; 1 an, 60.00  
 France et Belgique..... 15.00; 30.00; 54.00  
 Union postale..... 16.00; 31.00; 55.00

**REDACTION - ANNONCES**  
 ROUBAIX: 71, Grande-Rue, Tél. 54 et 1904. Int. 2.  
 TOURCOING: 85, rue Carnot. Tél. 57.  
 Chaque numéro 50 cent.

**Palais de la Nouveauté**  
 29, Rue Flament  
**ROUBAIX**  
 Les Dames de la Nouveauté  
 en Confection  
 pour Dames

## Contre le terrible fléau

C'est aux vaillantes Françaises qui veulent sur les bords de la mer, que je m'adresse aujourd'hui. Pendant l'horrible guerre, au foyer désert, ces mêmes femmes se sont constituées les gardiennes fidèles de nos traditions et, dans la rude tâche, leur patriotisme a soutenu leur courage.

C'est encore à une œuvre de défense nationale de défense de la race que je les convie aujourd'hui.

Toute guerre, si longue soit-elle, a une fin. Mais il est une guerre autrement meurtrière que celle qui tue sur les champs de bataille: c'est celle que nous livrons, à toute heure, un ennemi implacable, qui s'introduit sournoisement dans nos foyers. Que nous soyons riches ou pauvres, jeunes ou vieux, l'ennemi invisible nous guette au détour de la route. En pleine force comme en pleine détresse, nous devenons sa victime. Les santés les plus robustes sont saisies à la moindre défaillance et les précautions les plus minutieuses ne peuvent donner à quiconque l'absolue sécurité. Cet ennemi implacable décime notre belle France et fait chaque jour des milliers de victimes. J'ai nommé la Tuberculose.

Longtemps, on a cru cette affection héréditaire; la considérant comme une maladie honnête qui pouvait compromettre l'avenir d'une lignée, on a gardé contre elle des préventions lointaines par l'ignorance, et qui ont assuré trop longtemps sa vitalité. Or, la science nous apprend que la tuberculose n'est pas héréditaire mais très contagieuse.

Souvent le mal sournois sommeille dans l'organisme; à la moindre défaillance, tel un incendie, il se propage avec une rapidité qui déroute tous les diagnostics, et les plus forts sont les plus atteints; aussi, lorsqu'un organisme débilité est en état de réceptivité, toutes les précautions sont à prendre et le malade se classe aussitôt parmi les pré-tuberculeux.

Ce que nous savons maintenant de la tuberculose devrait suffire à prévenir et à enrayer le mal à ses débuts; il faut pour cela: lutter contre l'ignorance; appeler la maladie par son nom; la combattre par une hygiène raisonnée et une alimentation soignée; envoyer le malade faire de l'altitude dans un sanatorium où il trouvera, dans un milieu sain, bien aéré, tous les soins que réclame son état et l'atmosphère de sécurité qui, en prédisposant le malade à la confiance, assure et hâte sa guérison.

Dans une ville comme la nôtre, bien des dévouements se sont mis au service des malades touchés par la tuberculose, mais les sanatoria où ils sont envoyés sont installés trop près de nos grandes villes, à une altitude insuffisante.

En cherchant l'altitude, on devient tributaire de l'étranger; or, le change a porté les prix à des taux fabuleux et, dès lors, le sanatorium devient inaccessible pour le plus grand nombre.

Une société qui réunit les noms les plus honorés et les dévouements les plus sublimes, s'est formée pour doter la France d'un village qui se construit à 1.200 mètres d'altitude. Nous dirons, dans un prochain article, la composition du Comité, les dispositions heureuses qui permettront l'application raisonnée de la cure complète. L'association a pour conseils techniques les plus hautes personnalités médicales françaises, et nous citons particulièrement

le docteur Roux, professeurs Calmette, Scholle, docteur Kuss, docteur Davy, docteur Guinand et d'éminents physiologistes américains.

L'emplacement choisi est le haut plateau de Pasty-Fracastant, dans les Alpes de la Haute-Savoie.

Pour édifier ce village, appelé le village sauveur, il faut de l'argent, beaucoup d'argent; mais la vie humaine ne représente-t-elle pas le capital le plus précieux?

Défendre le sol, le délivrer de l'invasisseur, ne suffit pas. Il faut assurer l'avenir du pays en défendant la race contre un fléau autrement dangereux que la guerre, autrement meurtrier que les combats les plus sanglants des champs de bataille.

Femmes de France, qui avez lutté pour le pays, votre cœur restera-t-il indifférent devant la grande, l'immense tâche à remplir? O vous qui, impuissantes, avez assisté à la longue déchéance d'un être cher, rongé, ravagé, desséché par le mal implacable, venez au secours de vos sœurs menacées des maux dont vous avez souffert, dont vous souffrez encore! Venez les aider à sauver ceux qui, bientôt, vont échapper à leur tendresse angoissée! Que n'essiez-vous donné pour retarder l'échéance douloureuse et sauver celui que vous pleurez?

Aujourd'hui, vous tenez en mains des existences précieuses que mine la tuberculose. Que faut-il pour enrayer le fléau qui nous cavahit? De l'air, de la lumière, des soins intelligents dans un milieu sain, réparateur. Pour cela, apportez votre obole, si petite soit-elle, à l'œuvre de défense nationale, à l'œuvre de salut public qui sollicite votre pitié.

Le village sera composé de pavillons qui porteront le nom de leurs fondateurs; le pavillon créé par la générosité des Roubaixiens et des Tourquennois portera le nom de « Roubaix-Tourcoing » et sera réservé aux malades de nos deux villes. Ne l'oublions donc pas; en travaillant au salut de la France, nous travaillons pour nos chers compatriotes.

Braves ouvrières qui m'apporterez votre obole; commerçants qui le retrouvez partout où s'exerce la charité, donnez aussi tout ce que vous pouvez.

Riches, qui devez donner beaucoup parce que vous avez beaucoup reçu, entendez mon appel: c'est celui du malheur et de l'infortuné. C'est aussi le cri de ce pays qui ne veut pas mourir!

Soyez secourables aux victimes que guette le terrible fléau. Que notre solidarité se manifeste dans cette lutte que nous entreprenons pour le salut du genre humain, pour le salut de notre France bien-aimée.

MARIE ALFRED-REBOUX.

— Nous ouvrons des aujourd'hui une souscription. Le « Journal de Roubaix », voulant donner l'exemple et stimuler les générosités, s'inscrit pour la somme de cinq mille francs.

Venez à nous, petits et grands, que l'obole du pauvre sanctifie le don du riche et que, tous, dans un élan unanime, répondent à notre cri de ralliement.

Les dons sont reçus au « Journal de Roubaix », qui publiera les noms et les chiffres!

## L'INAUGURATION DU PAVILLON DE ROUBAIX-TOURCOING A L'EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS



LA CÉRÉMONIE D'INAUGURATION DU PAVILLON DE ROUBAIX-TOURCOING A L'EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS

M. Chaumet, ministre du Commerce, prononçant son discours

## A la mémoire du Commandant Louis Bossut à Roubaix



LA STATUE DU COMMANDANT LOUIS BOSSUT DE ROUBAIX

On sait que les amis du commandant Louis Bossut, le héros des chars d'assaut, tombé au cours de la grande offensive de 1917, se proposent de lui faire élever prochainement une statue, à l'entrée du Parc Barbiéux. Nous donnons aujourd'hui la photographie de cette statue, prise à Paris dans les ateliers de l'auteur, M. Réal del Sart.

## LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

**UNE AUTO S'ÉCRASE CONTRE UN MUR DANS LA MARNE**  
 Un mort — Quatre blessés

Reims, 30 mai. — Près d'Escommes-sur-Marne, une automobile conduite par M. Eugène Varry, trente-huit ans, entrepreneur, est allée s'écraser contre un mur.

M. Eugène Varry a été tué. MM. Ernest Ferrusse, âgé de soixante-trois ans, cantonnier; Victor Bracquemart, vigneron; François Comtesse, et Marius Hanard, de Chateau-Thierry, qui se trouvaient également dans la voiture, ont été grièvement blessés.

## LES RAVISSEURS D'ENFANTS

**Dinorah Coarer et le docteur Galou devant les Assises d'Agon**

Tous ces jours comparaisaient devant les Assises d'Agon le docteur Galou, 28 ans, et sa femme Dinorah Coarer, inculpés de détournement d'enfants mineurs, de vols et de recel.

Après une jeunesse faite d'innombrables aventures, Dinorah Coarer s'était réfugiée à Bruxelles où elle rencontra un certain Germain... (text continues with details of the case)

## LE VERDICT

Agon, 30 mai. — La Cour d'assises a acquitté le docteur Galou et condamné Dinorah Coarer à quatre ans de prison.

## Le Sénat a voté enfin le budget de 1925

**SEANCE DU MATIN**  
 Paris, 30 mai. — Le Sénat a repris ce matin la discussion de la loi de finances. Il a adopté plusieurs articles.

**LA TAXE D'APPRENTISSAGE**  
 On a discuté notamment l'article 23 (taxe d'apprentissage), déposé par la commission et que M. Caillaux voulait établir.

Après une forte argumentation de M. M. Bérenger, MM. Caillaux et Bérard, se ralliant à la disposition qui est présentée à condition que le débat revienne dans la fin du mois et que la question soit incorporée dans le budget.

On fixe au 16 juin, la discussion de l'interpellation de M. Strauss sur la pénurie du logement, puis la séance est levée à 12 h. 15.

**SEANCE DE L'APRÈS-MIDI**  
 Paris, 30 mai. — La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. de Sévres.

**LA LOI DE FINANCES**  
 On reprend la suite de la discussion de la loi de finances et on revient aux articles et amendements réservés.

On débute par l'article 35 (116 de la Chambre), qui concerne le droit de timbre sur les cartes d'identité des étrangers. D'après le nouveau texte, le droit serait en principe de 60 fr., soit 50 fr. au profit de l'Etat, 12 fr. au profit de la commune et 6 fr. au profit du département.

Le nouveau texte porte aussi, que dans certains cas il sera institué un droit réduit. L'article est adopté.

Les articles additionnels proposés par MM. François-Berthelot et Mangin, concernant l'affermage de la pêche au profit des sociétés de pêcheurs de la ligne sont adoptés.

On examine ensuite deux articles additionnels, l'un de M. Sarrat, l'autre de M. Roustan, concernant les apéritifs à base de vin. La Commission demande la jonction qui est proposée.

**L'HOMMAGE DU SÉNAT AUX TROUPES DU MAROC**  
 M. de Selves donne lecture d'une motion présentée par le président des cinq groupes du Sénat, MM. Bienvu-Martin, Paul Strauss, Henry Chéron, Hervey et de Les Cases, et ainsi conçue:

Le Sénat adresse aux vaillantes troupes qui, au dehors de toute vie de combat, défendent, sur la terre d'Afrique, l'œuvre civilisatrice de la France, l'hommage de la Patrie et de la République.

Immédiatement, M. Victor Bérard, au nom de la Commission des affaires étrangères, conclut à l'adoption. En vous demandant, dit-il, le vote unanime de cette motion, votre Commission des affaires étrangères n'ajoutera qu'un mot pour unir dans le même hommage, les troupes métropolitaines, algériennes et indigènes, chers et soldats au service de l'œuvre de la France, du progrès chrétien qui, depuis 12 ans est la pensée constante de M. le maréchal Lyautey.

M. Faïstier, président du Conseil, intervient: « Le Gouvernement, dit-il, s'associe à cette motion dont tous les termes s'accordent exactement avec sa pensée, sa politique et ses déclarations. Il remercie le Sénat de cette preuve nouvelle de solidarité pour nos troupes, officiers et soldats, qui, dans des circonstances difficiles, défendent avec autant d'énergie que de vaillance l'œuvre civilisatrice de la France. »

Le Sénat adopte à l'unanimité.

Le Président. — Je constate avec plaisir l'unanimité du Sénat à voter une motion patriotique. (Applaudissements.)

Un long débat s'engage sur l'article 122 (majorations de pensions aux anciens combattants) qui avait été réservé.

M. Léon Parrier développe un amendement qui tend à réserver le bénéfice des majorations de pensions aux anciens combattants.

Le rapporteur général, M. Béranger, insiste pour la jonction.

La jonction est prononcée par 491 voix contre 64.

On arrive aux fameux articles réservés, relatifs aux capitaux exportés à l'étranger.

M. Caillaux, ministre des Finances, déclare qu'il autorisera pendant six mois, l'entrée en France, des capitaux et valeurs étrangères déposés à l'étranger.

L'article 216 est adopté.

L'article 217 de la Commission (101 de la Chambre): pénalité contre les héritiers des donateurs qui n'auraient pas déclaré les avoir déposés ou existant à l'étranger, est adopté.

Tous les autres articles sont également adoptés ou rejetés, et l'on suspend la séance pour permettre à la Commission d'assurer l'équilibre.

**L'ÉQUILIBRE DU BUDGET**  
 A la reprise, M. Henri Béranger explique que le budget se présente ainsi:

|                     |                    |
|---------------------|--------------------|
| Revenues .....      | 32.970.000.000 fr. |
| Dépenses .....      | 32.600.000.000 fr. |
| Excéd. des recettes | 380.000.000 fr.    |

M. Caillaux remercie le Sénat, mais fait des réserves sur l'excédent des recettes; car il entend donner d'autres affectations aux sommes reçues en vertu du plan Dawes.

L'ensemble du budget est voté par 290 voix contre 10.

Le Sénat s'ajourne au jeudi 4 juin. La séance est levée à 21 h.

## Les Evénements du Maroc

Paris, 30 mai. — On a annoncé qu'une opération de grande envergure était commandée sur le front marocain et que les troupes françaises, Colombel, Freydenberg, Chaponay et participant sous la direction du général Dangan. Nous pouvons démentir formellement cette information.

D'ailleurs, à la base d'Al-Aïcha, où nous nous trouvons avec le groupe mobile Freydenberg, la situation reste stationnaire; cette action de M. Harriot n'est prévue pour l'instant, et une grande opération ne serait engagée qu'après réunion de tous les moyens nécessaires.

Les généraux Dangan, Serrigny, Monnier, de Chambray sont à Fes, d'où ils vont chaque jour sur tel ou tel point du front afin de se rendre compte des organisations offensives de l'ennemi. Le général Casbay et le général Colombel sont également à Fes.

**LES RESPONSABLES**  
 Sous ce titre, le Journal « Aux Moutons » publie l'information suivante:

Nous l'avons dit la semaine dernière et les déclarations de M. Harriot n'y changent rien: nous voyons plus de six mois que le maréchal Lyautey a avisé le gouvernement de M. Harriot des menaces de dissolution. Les Espagnols abandonnant la partie, Abd-el-Krim se retournerait contre nous.

Nous avons dit comment les Espagnols ont menacé de dissolution l'exécutif français, et comment on n'aurait l'attitude qu'à la condition d'avoir et de montrer une certaine attitude.

Le maréchal ne fut pas étonné. L'attitude de M. Harriot prétendait qu'il exécutait le danger, qu'il soulevait la situation. On parla même de lui donner un remplaçant civil.

Le maréchal, cependant, résista à partir, grâce à l'appui du président de la République, le cas qui voulait l'attitude personnelle, et à partir pour le Maroc, mais il ne put obtenir les renforts qu'il avait demandés, et Abd-el-Krim le sut.

Convoqué qu'il attendait victorieusement Fes, le sultan du Rif entra en campagne. Lyautey, avec les forces réduites dont il disposait, réussit à barrer la route de Fes au bellérophon Riffain.

Mais le maréchal avait eu chaud...

**DEUX OFFICIERS DU MORRHAN MORTS AU CHAMP D'HONNEUR**  
 Loriet, 30 mai. — Deux familles morbihannaises ont été avisées de la mort en champ de bataille riffain de leurs fils Lina, le sous-lieutenant Jean de Bressart, dont le père, capitaine de vaisseau, est retraité, est domicilié à Larmorosade, et le second le lieutenant Le Vigoroux, dont les parents sont buristes à Ury.

**L'ORGANISATION DE LA MISSION PARLEMENTAIRE**  
 Paris, 30 mai. — On sait qu'à la suite du dépôt par M. Renaudot d'une motion demandant l'envoi au Maroc d'une mission parlementaire de contrôle, la Commission de l'Assemblée avait décidé d'envoyer au Maroc un délégué. Elle avait, d'autre part, nommé d'ores et déjà, quo sa dérogation n'avait pas à s'imposer dans la conduite des opérations militaires.

L'expédition du président du Conseil a eu lieu ce matin au cours de la réunion de la Commission tenue sous la présidence de M. Adolphe Girod.

Un communiqué

Voici le communiqué publié à l'issue de la réunion:

La Commission de l'Assemblée a entendu M. Painlevé, président du Conseil, ministre de la Guerre, sur la collaboration qu'elle pourrait apporter au Gouvernement et au commandement des troupes au Maroc, en vue du développement de l'échange administratif et sanitaire et des mesures qui paraîtraient les plus favorables au ravitaillement et à la santé des troupes.

La Commission a enregistré son plein accord avec le ministre de la Guerre sur l'intérêt qu'il y a pour le Parlement dans l'exercice régulier de ses prérogatives à marquer sa sollicitude et sa sympathie aux troupes métropolitaines et indigènes qui défendent l'honneur de la France.

Le ministre a avisé la Commission qu'il avait déjà commencé d'accord avec le maréchal Lyautey. L'examen des conditions dans lesquelles cette sollicitude pourrait s'exercer.

Ajoutons que les membres de la commission que nous avons interrogés à l'issue de la réunion, ont été unanimes à approuver les déclarations du ministre de la Guerre qui, ont-ils dit, a montré une compréhension parfaite de la nécessité de sauvegarder les responsabilités du haut commandement.

Nous pouvons indiquer également que M. Painlevé pense pouvoir faire connaître la semaine prochaine à la Commission l'échange d'observations auquel l'envoi de la mission parlementaire aura donné lieu entre lui et le maréchal Lyautey.

Lorsque l'accord se sera réalisé ensuite avec la commission, celle-ci procédera à la désignation de ses délégués.

## BILLET PARISIEN

### LES SOCIALISTES ET LE BUDGET

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 30 MAI (Minuit).

Le débat d'hier sur la question marocaine s'est clos dans une atmosphère de concorde nationale à quoi on n'était plus habitué depuis longtemps. On se serait plu à penser que cette union retrouvée était durable et sincèrement désirée par tous les partis. Malheureusement, comme nous l'avons indiqué dans notre dernier Bulletin, les socialistes n'ont confondu leurs votes avec ceux des républicains modérés que parce qu'ils ne pouvaient pas faire autrement. Leur était-il possible de renier l'œuvre du jour dont ils étaient les auteurs?

Les S.F.I.O., faisant contre mauvaise fortune bon cœur, ont applaudi à la proclamation du scrutin. Mais qu'on ne s'y trompe pas! Leur en-barras grandissant suscite dans leurs rangs une mauvaise humeur avec laquelle le Gouvernement devra compter, si tant est qu'il ne puisse pas s'affranchir du contrôle des socialistes. Dans les jours qui viennent, nous allons voir les amis de MM. Blum et Renaudot multiplier auprès de M. Painlevé ces interventions qui ressembleront fort à des tentatives de chantage.

C'est sur la question financière que les socialistes vont prononcer leur première attaque contre le Gouvernement. On sait que le budget de 1925, tel qu'il avait été voté par la majorité de la Chambre, a été renvoyé par le Sénat qui l'a allégué d'un grand nombre de dispositions peu propres à restaurer la confiance, condition nécessaire de notre relèvement financier.

Le budget ainsi transformé va donc revenir devant la Chambre. Or, les socialistes ne cachent pas leur intention de demander au ministre des Finances que plusieurs des articles supprimés ou réservés soient repris dans le texte définitif.

Mais, plus encore que le travail de mise au point accompli par le Sénat, c'est le projet fiscal de M. Caillaux, projet destiné par son auteur à être incorporé à la loi de Finances, que le groupe socialiste semble peu enclin à approuver. En matière de fiscalité, les socialistes ont, on le sait,

des idées d'autant plus arrêtées qu'ils sont extrêmement simplistes. Indifférents aux objections de sens commun et à la leçon des faits, ils s'obstinent à réclamer un prélèvement sur le capital. Hormis cette panacée, ils rejettent à peu près tous les genres d'impôts, attitude d'ailleurs facile et bien propre, n'est-ce pas, à recueillir les applaudissements des militants?

L'offensive socialiste se manifestera tant ou tant de la Commission des Finances que dans le débat public.

**LES CHANGES**

|                |               |        |
|----------------|---------------|--------|
|                | Vendredi      | Samedi |
| Livre .....    | 97 06 97 06   |        |
| Dollar .....   | 19 95 19 9525 |        |
| Belgique ..... | 97 70 97 70   |        |

## L'ANNIVERSAIRE du martyre de Jeanne d'Arc à Rouen

Rouen, 30 mai. — Aujourd'hui a été célébré l'anniversaire du martyre de Jeanne d'Arc, qui fut brûlée le 30 mai 1431, sur la place du Vieux Marché.

Les édifices et les maisons particulières étaient pavés. Après une messe célébrée à la basilique Saint-Ouen, M. Louis Dubreuil, député-maire de Rouen, a remis à l'hôtel de Ville l'étendard de Jeanne d'Arc à des jeunes filles de la ville, puis les autorités, les sociétés patriotiques et de secours mutuels, assemblées sur la place de l'Hôtel de Ville, se sont rendus devant le « mémorial de Jeanne », Place du Vieux Marché.

Des discours ont été prononcés par M. Louis Dubreuil et le général de Gorn, commandant le 3<sup>e</sup> corps d'armée, en présence du Préfet, de Mgr de la Villerabel, archevêque de Rouen; de M. de Plomer, sénateur et du Conseil municipal.

Une compagnie du 39<sup>e</sup> d'infanterie avec sa musique et son drapeau, a rendu les honneurs. Après un défilé, le cortège s'est rendu sur la Seine à l'endroit où furent jetées, en 1431, les cendres de Jeanne d'Arc. Le soir, un concert a été donné sur la place du Vieux Marché et les tours de la cathédrale étaient éclairées.

**COURSEURS CYCLISTES CLUBS RÉGIONAUX**  
 N'oubliez pas que les engagements seront clos le **MARDI 3 JUIN**, à minuit pour le

## 2<sup>e</sup> CIRCUIT FRANCO-BELGE du Journal de Roubaix

(150 kilomètres)  
 qui sera couru le **DIMANCHE 7 JUIN 1925**  
 Départ à **11 h. 30**, à **WATTEBELOS**  
 Arrivée à **16 heures**, Avenue des Villas, **ROUBAIX**

**4.000 francs de prix en espèces**  
**3 Coupes Challenges 3**  
 définitivement acquises aux gagnants

**ENVOYEZ TOUT DE SUITE VOTRE ENGAGEMENT à l'AMICALE DES ARTS, 85, rue de l'Épée, ROUBAIX**

## Les obsèques de M. Ernest Berger assassiné à Paris

Paris, 30 mai. — Les obsèques de M. Ernest Berger, trésorier de la Ligue d'Action Française, assassiné il y a quelques jours à Paris, ont eu lieu, ce matin, en présence d'une assistance très nombreuse, composée des membres de ce groupement.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Philippe du Roule.

M. l'abbé Colombel, curé de la paroisse, est monté en chaire pour saluer la mémoire du défunt. Quand meurt un patriote, a-t-il dit, en substance, l'Église et la France le pleurent toutes deux, car elles sont deux mères.

Pour terminer, l'orateur a souligné la gravité de l'heure présente, les dangers qui menacent notre pays, a formulé des paroles d'espoir. Comme le sang des martyrs, celui des patriotes est fécond, il en sortira une moisson d'héroïsme dont bénéficiera la Patrie.

Dans l'assistance, on remarquait S. A. R. Mme la duchesse de Vendôme; S. A. R. la princesse Geneviève d'Orléans, comtesse de Chaponay, et le comte de Chaponay; le prince Murat, président du Parti de l'Appel au Peuple; le marquis de Julgno, M. Philippe Barré, les Jeunes Patriotes, le marquis de la Ferronnays, MM. Henry de Boudaux, Froment Maurice, César Caïre, de Rosambo, Léon Daudet, Maurras, Fujo, etc.

Après l'office religieux, le corps a été déposé sur le corbillard et le cortège s'est immédiatement formé pour se rendre au cimetière de Vaugirard.

M. Bernard de Veslins a prononcé l'éloge funèbre du défunt et adressé un salut ému à sa mémoire. La cérémonie s'est terminée à 16 h. 15.

## LE « MEMORIAL DAY » A PARIS

**UNE CÉRÉMONIE A L'ARC DE TRIOMPHE**  
 Paris, 30 mai. — La célébration du « Memorial Day », fête du Souvenir américain, a commencé ce matin, à Paris.

Les cérémonies religieuses

À la cathédrale américaine, le service a été présidé par le pasteur Dran Bookman. M. Myron T. Herrick, ambassadeur des États-Unis, et le personnel de l'ambassade et du commandement y assistaient, ainsi que les représentants du gouvernement français, des délégations officielles françaises, anglaises et américaines.

À la même heure, une messe a été dite en l'église Saint-Joseph, pour les Américains catholiques.

**A l'Arc de Triomphe**  
 Une cérémonie a eu lieu, ce matin, à l'Arc de Triomphe. À midi, un détachement composé de boy-scouts américains, d'élèves des écoles américaines, de la garde d'honneur du drapeau de la Légion américaine, s'est avancé par l'avenue des Champs-Élysées, précédé par un bataillon de la garde nationale, et suivi par un bataillon de la garde nationale.

Les délégations ont été reçues par le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, représentant le gouvernement; le lieutenant-colonel Martin, représentant le gouvernement militaire; M. Myron T. Herrick, ambassadeur d'Amérique, entouré des attachés militaires et navals et du personnel de l'ambassade.

Le cortège s'est avancé lentement entre une double haie de gardes républicains en grande tenue. La tombe du Soldat Inconnu était entourée d'une compagnie du 21<sup>e</sup> colonial, qui rendait les honneurs.

Après quelques instants de recueillement,